



Utiliser une boîte aux lettres sans habiter là

Par **patator**, le **30/03/2010** à **12:50**

Bonjour,

je souhaite inscrire mon enfant dans l'école de la commune de mon lieu de travail et non de mon domicile.

puis je (j'ai obtenu l'accord de mon patron) mettre mon nom sur la boîte aux lettres de l'entreprise ? afin de l'utiliser pour recevoir les courriers de l'école.

merci par avance pour votre réponse